

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE:**

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie tenue le 21 mai 2025, a été adopté le règlement numéro 255-2025 « sur la gestion contractuelle et la délégation du pouvoir de former un comité de sélection modifiant et remplaçant les règlements 209-2019, 209-2019-1, 209-2019-2, 209-2019-3 et 209-2019-4 sur la gestion contractuelle et le règlement 154-2013 de délégation du pouvoir de former un comité de sélection ».

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

DONNÉ À RAWDON CE 27^e JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-CINQ.



Édith Gravel
Directrice générale et greffière-trésorière